



RÉUNION DU COMITÉ PLÉNIER
CONSEIL MUNICIPAL DE SHIPPAGAN
Le 27 octobre 2026 à 18 h - Salle Ernest-Richard

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Divulcation de conflit d'intérêts
4. Points à l'ordre du jour
 - 4.1. Pour information – Demandes de don traitées
 - 4.2. Projet Leadership local pour l'adaptation climatique – Étude de faisabilité
 - 4.3. Ébauche – Arrêté concernant le marchandage, le colportage, la sollicitation et les vente débarras dans la municipalité de Shippagan
 - 4.4. Ébauche – Politique concernant le télétravail
 - 4.5. Demande de suivis au Ministère du Transport et de l'Infrastructure
 - 4.6. Demande de partenariat – Ekko Acadie
 - 4.7. Demande journées jaune – École Marie-Esther
 - 4.8. Suivi – demande pour l'Oasis de fraîcheur
5. Points à huis clos
 - 5.1. *Alinéa 68(1) d) – de l'acquisition ou de la disposition projetée ou en cours de biens-fonds
 - 5.2. *Alinéa 68(1) d) – de l'acquisition ou de la disposition projetée ou en cours de biens-fonds
 - 5.3. *Alinéa 68(1) g) – de litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local
 - 5.4. *Alinéa 68(1) b) – de renseignements persoProjets nels, selon la définition que donne ce terme dans la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*
 - 5.5. *Alinéa 68(1) c) – de renseignements qui risqueraient de compromettre des négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente ou d'un contrat
 - 5.6. *Alinéa 68(1) c) – de renseignements qui risqueraient de compromettre des négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente ou d'un contrat
6. Levée de l'assemblée

Elise Roussel

Directrice générale et greffière

*Point à huis clos – paragraphe 68 (1) de la *Loi sur la gouvernance locale*